

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : .....2020-2021.....

Numéro de séance : .....4

Date de convocation : ...12/02/2021....

Présidence de : M. PAYEN DE LA GARANDERIE

Quorum : ...12.....

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°

**ORDRE DU JOUR**

**I- QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES**

1. Suppression de postes DGH 2021

pour vote

**II- QUESTIONS DIVERSES**

**Signatures**

**Le Président : V. PAYEN DE LA GARANDERIE**

**Le secrétaire de séance : F. TATE**



**PRÉSENCE AU CONSEIL**

**Séance du lundi 15 février 2021 en distanciel**

	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Vincent Payen de La Garanderie	X						
	Adjointe	Chantal Buchon	X						
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X						
	CPE	Françoise Taté	X						
	.....								
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Alain Robert			X	David Martineau			
	Ville de Nantes	Fanny Sallé	X			Caroline Hubert			
	Nantes Métropole	Olivier Chateau		X		Hélène Naulin			X
	.....	Franckie Trichet		X		Mahaut Bertu			
.....									
<b>Personnalité qualifiée</b>		Pierre Gallier							
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>Personnels de l'établissement</b>		M. Lafon			X	Mme Caixas			
		Mme Guézet	X			Mme Allain	X		
	Personnels d'enseignement	Mme Sauvourel	X			Mme Izacard			
		Mme Guyon	X			Mme Le Gall			
		M. Marchand	X			Mme Murzeau			
		Mme Coulomnier	X						
<b>Total</b>	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante		<b>5</b>		<b>1</b>		<b>1</b>		
<b>Parents d'élèves et élèves</b>		Mme Rouillard	X			Mme Guillon			
		Mme Guernouti	X			Mme Manoukian			
	Élus parents d'élèves	M. Castanier			X	Mme Mariot	X		
		M. Olivier			X	Mme Titri			
		Mme Pardo	X			M. Bouanchaud	X		
		M. Clouet	X			Mme Gounot			
	Elèves	Maxime Benoit	X			Anna Pommereul			
		Amal Oujamaa	X			Salvador Encinas de Munagorri			
<b>Total</b>			<b>6</b>		<b>2</b>		<b>2</b>		

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h07 (19 personnes).

L'émargement est effectué par constat de connexion.

La prise en compte des votes sera faite par oral ou par le chat.

Le conseil d'administration doit se tenir en distanciel car le 12 février nous avons eu connaissance d'une nouvelle directive stipulant que les établissements scolaires ne peuvent plus réunir plus de six personnes en présentiel.

Le conseil d'administration siège en urgence car lors du conseil d'administration du 11 février 2021, trois propositions de suppressions de postes (Français-Allemand-Technologie) ont été refusées. La procédure prévoit que ces propositions soient à nouveau présentées aux administrateurs.

M. le Principal fait lecture de la déclaration suivante :

**« ELEMENTS DE COMPREHENSION PORTES A LA CONNAISSANCE DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS AYANT TRAIT A LA VENTILATION DE LA DOTATION GLOBALE HORAIRE 2021**

Mesdames et Messieurs membres du conseil d'administration du collège Aristide Briand – Nantes

Je tiens à vous redire dans quel esprit j'ai procédé à la ventilation de la dotation globale horaire 2021. J'ai constaté à mon arrivée en septembre 2020 que des moyens importants étaient concentrés sur un faible nombre d'élèves, et que la conséquence directe était qu'aucun dispositif de remédiation n'avait pu être financé. Ce regret de l'absence de dispositifs de remédiation pour nos élèves fragiles a été partagé par le corps enseignant lors d'une réunion de travail le 16 septembre 2020.

J'ajoute que les résultats au DNB du collège Aristide Briand sont en dessous des attendus, en dépit de l'apport d'élèves brillants hors secteur, scolarisés dans la Section Internationale Britannique et dans la Classe à Horaires Aménagés Musique.

Fort de ce constat partagé avec le corps enseignant, j'ai procédé à un projet de ventilation dans le souci de répartir les moyens qui me sont délégués par l'Etat au service d'équité scolaire. Ce sont ces valeurs du Service Public, auxquelles je suis particulièrement attaché, qui m'ont toujours guidé, et qui sont le fondement de mon engagement professionnel. Ces valeurs sont totalement en conformité avec l'un des axes prioritaires du Projet Académique porté par Monsieur le Recteur : « ne laisser personne au bord du chemin ».

Lors de la préparation de la ventilation de la dotation globale horaire, j'ai associé largement le corps enseignant, dans le respect des contraintes sanitaires qui limitent les rassemblements. Des temps de réunions ont été organisés : le Conseil pédagogique du 28 janvier 2021, les réunions de concertation avec les équipes disciplinaires de Lettres Modernes et Classiques, de Mathématiques, de SVT, d'Allemand en janvier et février 2021. Au cours de la Commission Permanente du 02 février 2021, tous les points de vue ont pu s'exprimer, tout comme durant les presque quatre heures du Conseil d'Administration du 11 février 2021.

J'assume totalement l'esprit et les valeurs qui ont prévalu à la ventilation de cette DGH 2021. Pour autant, je comprends parfaitement que les fermetures de postes et les heures rendues dans le cadre des compléments de service donné ne soient pas faciles à accepter et à vivre pour les enseignants et enseignantes concerné(e)s.

Depuis la rentrée 2018, suite à la réduction du secteur de recrutement voulue pour tous pour limiter le nombre d'élèves, le nombre de divisions est passé de 19 à 16. La conséquence automatique est que les moyens horaires ont été logiquement diminués d'autant.

Dans ce contexte de moyens revus à la baisse, il m'a fallu faire des choix. J'ai procédé à une ventilation, conformément aux valeurs énoncées plus haut, en veillant à une distribution la plus équitable possible entre toutes les disciplines, dans le strict respect des horaires légaux et dans le cadre budgétaire contraint de l'enveloppe de dotation, tout en assumant vouloir dégager des moyens de remédiation au profit de tous les élèves, notamment les plus fragiles.

Je fais parfaitement confiance au corps enseignant du collège Aristide Briand pour faire un usage le plus efficient possible des moyens ainsi dégagés au profit de tous les élèves, avec une attention particulière pour les plus fragiles.

C'est tout le sens de cette ventilation des moyens horaires.

V. Payen de La Garanderie»

Avant de passer au vote, M. le Principal demande s'il y a des questions et remarques.

Une représentante des personnels précise que certains collègues trouvant justifiée la suppression de certains postes au vu du nombre d'heures concernées, afin de représenter ces collègues, elle s'abstiendra et ne votera pas contre comme lors du conseil d'administration du 11 février 2021.

Une représentante des parents d'élèves demande quelle est la position des enseignants.

Une représentante des personnels explique que comme au conseil d'administration précédent, la majorité des enseignants est contre les suppressions de postes, question éminemment politique. Elle ajoute comme l'a précisé sa collègue précédemment qu'afin de représenter tous les avis des collègues, il y aura 1 abstention et 5 contre.

Une représentante des parents d'élèves demande une suspension de séance à 18h18 au nom des parents d'élèves.

18h24 : fin de la suspension de séance

Un représentant des parents d'élèves rappelle que certains élèves du collège ne disposent pas de tous de leurs cours cette année (professeurs en distanciel à cause de la situation sanitaire), c'est pourquoi il ne comprend pas pourquoi il est proposé de supprimer des postes, d'autant plus, comme l'a indiqué M. le Principal, que les résultats au DNB ne sont pas ceux attendus.

## I- QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

### 1. Suppression de postes DGH 2021 pour vote

Suppression d'un poste en Lettres Modernes.

#### Délibération 1 - Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : pour : 6

contre : 9

Abst., blancs et nuls : 4

Suppression d'un poste en Allemand.

#### Délibération 2 - Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : pour : 5

contre : 13

Abst., blancs et nuls : 1

**Délibération 3 - Le C.A. délibère -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : pour : 5  
contre : 10

Abst., blancs et nuls : 4

### III- QUESTIONS DIVERSES

**1. Y-aura-t-il une mise au vote de la convention avec OCENS d'ici la fin de l'année scolaire ?**

L'actuelle convention arrive à échéance fin 2021, elle sera présentée au vote à la fin de l'année scolaire.

**2. Qu'en est-il de la dotation spéciale en heures AED liée à la situation sanitaire ? Il semble qu'elle prenne fin au 19 février, alors que la pandémie est toujours en cours.**

Dans le cadre de la pandémie, le collège a été doté de 1,1 ETP qui a été réparti entre les assistants d'éducation en poste. Le Directeur Académique a confirmé que ces moyens ne seraient pas reconduits. Une représentante des personnels demande si les chefs d'établissement peuvent intervenir pour que ces moyens soient reconduits. Ces moyens ont été très utiles pour l'encadrement des élèves et pour les heures « professeurs relais ».

Mme la Principale-Adjointe précise que ces heures n'ont pas du tout servi à permettre des heures « professeurs relais » qui sont, elles, payées en heures supplémentaires.

Les parents d'élèves demandent que ces moyens soient reconduits.

M. le Principal dit que la FCPE peut tout à fait s'adresser à la direction académique.

Un parent d'élève précise que le rectorat de Nantes a déjà dépensé toute l'enveloppe allouée au remplacement des personnels. Cependant il poursuit en déclarant qu'on ne peut pas accepter cette situation.

Les enseignants pensent aussi qu'il serait souhaitable que ces moyens perdurent.

M. le Principal précise que les représentants des parents d'élèves et des personnels peuvent tout à fait en faire la demande auprès de la Direction Académique.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h52.**